



COMMISSION DES JEUNES

Réunion du mercredi 23 novembre 2022

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

Présents : Alain Marcq, Adrien Tourrettes, Raphaël Moll.

Absents excusés : Benoît Martinaud, Gaël André.

Catégories et coordonnées des membres de la Commission des jeunes du District :

U6/U7 et U8/U9 : Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

U10/U11 : Raphaël Moll – 06.09.71.08.51

U12/U13 : Gaël André – 06.84.42.62.71

U15 : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

U17/U18 : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

@ : district@lot-et-garonne.fff.fr

Informations générales

Quelques rappels concernant les annulations / reports pour intempéries :

- Pour un match de championnat ou coupe, vous devez impérativement prévenir le District et le club adverse par mail. Si le report intervient moins de 48h avant le match, il vous faudra également prévenir **par téléphone** (en complément du mail) le club adverse et le responsable de la catégorie à la Commission qui sera en charge de prévenir la commission de l'arbitrage.
- Pour un plateau foot animation (U7 à U11) ou un challenge, vous devez impérativement prévenir le District et les clubs adverses par mail. Si le report intervient moins de 48h avant le plateau ou challenge, il vous faudra également prévenir **par téléphone** (en complément du mail) chaque club adverse et le responsable de la catégorie à la Commission.
- En cas d'arrêté municipal publié avant le vendredi à 16h, le match sera inversé dans la mesure du possible et cela même s'il s'agit d'un match retour. Les arrêtés municipaux doivent obligatoirement être transmis au District.
- En cas de changement de terrain pour les clubs possédant plusieurs sites, il est impératif de prévenir la Commission et le District.

Merci à tous les clubs de veiller à bien respecter ces règles afin d'éviter des déplacements inutiles aux clubs adverses ainsi qu'aux officiels.

U6/U7

Feuilles de plateaux manquantes :

Journée 3 du 19/11 :

- Plateau B organisé par Agen RC
- Plateau D organisé par Monflanquin

Merci de faire parvenir rapidement ces feuilles de plateau au District par courrier ou mail.

U8/U9

Ajout d'une 3^{ème} équipe de Roquefort qui participera aux mêmes plateaux que les 2 autres équipes à compter du plateau n° 5 du 26/11.

U10/U11

Annulation de plateaux :

Journée 5 du 26/11 :

- Plateaux 7 et 8 organisés par Confluent/USPF.
Sont concernés : Confluent/USPF 1, Gontaud, Nérac 1, Nérac 2, SU Agen 1, SU Agen 2.

Challenges :

Résultats du 1^{er} tour des Challenges :

Challenge départemental :

Groupe A : EBBE 1, SU Agen 1, FCVL 1, Agen RC 1, OS Agenais (meilleur 5^{ème}).

Groupe B : Marmande 1, Cancon, Miramont 1, ASSA, USVP 1 (3^{ème} meilleur 5^{ème}).

Groupe C : Nérac 1, Marcellus 1, Le Mas 1, Casteljaloux 1.

Groupe D : FCPA 1, Laroque/Maurin 1, Casseneuil 1, Villereal 1, Monflanquin 1 (2nd meilleur 5^{ème}).

Groupe E : Penne 1, Passage FC 1, Sainte-Livrade 1, Confluent/USPF 1, Laugnac (4^{ème} meilleur 5^{ème}).

Challenge Ransinan :

Groupe A : FCPA 2, Penne 2, Fumel 2, FCVL 3, FCVL 2 (meilleur 5^{ème}).

Groupe B : Marmande 2, Miramont 2, Marmande 3, Villereal 2.

Groupe C : Passage FC 3, EBBE 2, SU Agen 3, Passage FC 2, EBBE 4 (meilleur 5^{ème}).

Groupe D : Confluent/USPF 2, Casteljaloux 2, Nérac 2, Marcellus 2.

Groupe E : se jouera le samedi 17 décembre à Castelmoron.

La dernière place de meilleur 5^{ème} se jouera entre Confluent/USPF 3 et le 5^{ème} du groupe E.

Forfait de Fumel 1 sur le Challenge départemental. Cette équipe ne sera pas reversée sur le Challenge Ransinan. En conséquence, le 3^{ème} meilleur 5^{ème} du Ransinan est également qualifié pour le tour suivant soit un total de 23 équipes auxquelles viennent s'ajouter les 9 équipes reversées du Challenge départemental :

Astaffort, Roquefort 1, AS Passage, Sainte-Bazeille, Tonneins 1, Gontaud, Bias 1, Castelmoron 1 et Vallée Lémance.

Groupe D du Challenge Départemental : absence de la feuille de match de l'équipe du FCPA 1. Merci de la faire parvenir rapidement au District par courrier ou mail.

La Commission remercie l'ensemble des clubs organisateurs pour la parfaite organisation de ces Challenges.

U12/U13 CREDIT AGRICOLE AQUITAINE

Festival U13 :

[La composition des groupes et le règlement du Festival](#) sont disponibles sur le site du District.

Les feuilles de matchs et les documents d'organisation ont été envoyés par mail à l'ensemble des clubs.

Tout groupe non joué ce samedi 26/11 sera automatiquement reprogrammé au samedi 17 décembre à 13h30.

Forfaits :

U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule C :

Match n° 25058554 JSVL 3 / Cancon du 19/11 : forfait de Cancon (2^{ème} forfait).

JSVL 3 : 3 buts, 3 points ; Cancon : 0 but, - 1 point. Pas d'application des sanctions financières.

U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule D :

Match n° 25058629 Laroque-Maurin / Agen RC du 19/11 : forfait de Agen RC (2^{ème} forfait).

Laroque-Maurin : 3 buts, 3 points ; Agen RC : 0 but, - 1 point. Pas d'application des sanctions financières.

Report de match :

U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule D :

Le match n° 25058612 Agen RC / BAFC 5 prévu le mercredi 23/11 est reporté à une date ultérieure.

Feuille de matchs manquante :

U13 PH Crédit Agricole Aquitaine poule C :

Match n° 25058006 Rives d'Olt 2 / FCPA 2 du 19/11 : Amende de 30 € au club de Rives d'Olt.

Merci de faire parvenir cette feuille de match rapidement au District par courrier ou mail.

U15

Forfait :

U15 Honneur :

Match n° 25056365 ASSA-Eymet / FCVL 2 du 19/11 : forfait de FCVL 2 (1^{er} forfait).

ASSA-Eymet : 3 buts, 3 points ; FCVL 2 : 0 but, - 1 point. Pas d'application des sanctions financières.

U17 – U18

U17 Honneur :

Fin du championnat U17 1^{ère} phase. A l'issue de ce championnat :

Sont qualifiés en U17 2^{ème} phase poule A : BAFC 2 – FCPA – Astaffort – ASSA/Eymet.

Sont qualifiés en U17 2^{ème} phase poule B : Laroque/Maurin – JSVL – Confluent/Albret – Monflanquin/Cancon.

Pour les 2 poules, les points et les buts inscrits et encaissés sur l'ensemble des matchs de la 1^{ère} phase sont conservés. Dans chaque poule, les équipes s'affrontent toutes en match aller simple soit 3 matchs par équipe. Pour chaque match, le club recevant sera obligatoirement celui qui s'est déplacé lors de la 1^{ère} phase.

A l'issue de cette 2^{ème} phase :

- dans la poule A :
 - o L'équipe classée à la 1^{ère} place accèdera au Championnat Régional U17 R2
 - o Les équipes classées aux 2^{nde}, 3^{ème} et 4^{ème} place accèderont au Championnat Interdistricts 24/47 U17
- dans la poule B :
 - o Les 4 équipes prendront part au championnat District Honneur U17/U18 avec les équipes U18 issues du Championnat Honneur District U18.

Le classement définitif de la 1^{ère} phase sera entériné après la tenue du match en retard BAFC 2 / Confluent-Albret qui se jouera le samedi 26 novembre. Le calendrier des rencontres sera publié sur le site du District dans les prochains jours.

Le classement officiel de cette seconde phase sera mis à jour dans chaque PV en tenant compte des points acquis lors de la 1^{ère} phase.

Calendrier des matchs :

J1 : 03/12

J2 : 10/12

J3 : 07/01

Les dates du 17/12 et 14/01 seront utilisées comme dates de rattrapage si nécessaire.

Début du championnat Régional U17 R2 le 21/01

Début du championnat Interdistricts 24/47 U17 le 28/01

Forfait :

U18 Honneur :

Match n° 25054366 FCVL / BAFC 3 du 19/11 : forfait de BAFC 3 (2^{ème} forfait).

FCVL : 3 buts, 3 points ; BAFC 3 : 0 but, - 1 point. Pas d'application des sanctions financières.

FMI manquante :

U18 Honneur :

Match n° 25054365 Rives d'Olt / Casteljaloux : FMI non transmise, amende de 59 € au club de Rives d'Olt.

Merci de valider la FMI ou de faire parvenir la feuille de match papier si la FMI n'a pas été utilisée.

Tournois

Liste des tournois organisés par les clubs du District :

CLUBS ORGANISATEURS	DATES	CATEGORIES	CONTACTS
AS LAUGNAC	samedi 3 juin 2023	U6-U7 U8-U9 U10-U11	BARDINA Laurent : 06.13.22.02.73 LACOSTE Sylvain : 07.77.78.21.86 LACOSTE Marianne : 06.13.99.12.91 @ : 536034@lfaquitaine.fr

Le Président
A. MARCQ